

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze et le six juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, ALLIER Stéphane, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, LOUVEAU Solveig, RICHELME-DAVID Suzanne, RICHOU Xavier, VILA Charlotte, VILA Didier

Absents excusés :

PRÉVOTEAU Gisèle a donné procuration à RICHELME-DAVID Suzanne
PAPINESCHI Véronika a donné procuration LAPEYRE Denis
PELTIER Julien appelé sur un feu est excusé

Sur proposition de la Présidente, Suzanne RICHELME-DAVID est désignée secrétaire de séance.

DROITS DE PRÉEMPTION

- Mme Veuve Jammes Yvette, 3 terrains constructibles secteur « La Ginestière »
- Foucras Immobilier, maison 26 rue Jean Jaurès.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas user de son droit de préemption.

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES C.M.

Les comptes rendus des conseils municipaux des 1^{er} juin 2015 et 22 juin 2015 sont approuvés.

COMMISSION TRAVAUX

- Réhabilitation des WC du Bourguet : un devis global a été présenté par l'entreprise GILS, d'autres devis pour le même projet technique vont être demandés aux entreprises BOSC et COULOM.
- Travaux de soubassement au Foyer Municipal : ces travaux seront effectués par les employés municipaux en juillet et août.
- Réflexion par la commission sur des projets structurants pour 2016-2017 (réaménagement de la piscine, espace ancien hôtel Richardis, aménagement de la mairie et de la poste.)
- Eclairage public de la pharmacie à la ZAC : consulter le SYADEN pour étudier un projet en collaboration avec ECO2BAT, conseiller énergétique de la commune.
- L'acquisition d'un soufflet anti pince doigts pour la porte de la cantine sollicité par les ATSEM est acceptée.
- Remplacement de la colonne de remplissage qui n'est plus aux normes. Une réunion d'information sur la réglementation avec les personnes concernées aura lieu le 16 juillet afin de finaliser notre projet.

QUESTIONS DIVERSES

-Délibérations :

- Elargissement du chemin de Renel : Accepté à l'unanimité. Un acte notarié sera passé avec chaque propriétaire pour la cession d'une bande de leur terrain à la commune.
- Il faut désigner un avocat dans le cadre du recours en contentieux demandé par Fabien Alemany pour refus d'un permis de construire. Le Conseil Municipal accepte de confier la mission à l'avocat proposé par l'assurance de la commune - 1 abstention.

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du Foot :

12 enfants de Peyriac participent à cette activité pour laquelle une subvention de 1 200€ est accordée.

Un rendez-vous est prévu le 22 juillet à 18h avec les responsables pour éclaircir certains problèmes de fonctionnements.

- Organisation de la manifestation du 13 juillet :

Les frais des musiciens de 580€ (Bandas pour la retraite aux flambeaux) seront partagés avec les pompiers.

Organisation du défilé : parcours, sécurité : prévoir 3 personnes avec giletsfluos.

Une lettre RAREst adressée à Mlle LAFUENTE Vanessa pour la mettre en demeure d'enlever son cheval du champ qui est à proximité du tir du feu d'artifice.

- Demande par M et Mme Fernandez (nouveaux gérants du café) d'organiser une animation les 31 juillet, 1^{er} et 2 août. Une réunion est prévue le 10 juillet à 17h30 pour en définir les conditions.

- Problème de branchement électrique : dans le local communal qui fait l'objet d'un bail commercial. Les frais de changement de compteur triphasé nécessaire au fonctionnement de la boucherie seront pris en charge par la mairie.

- Mise en place de 5 nouveaux poteaux d'incendie et réfection des poteaux usagés.

- Plan de Peyriac :

Il est décidé, pour plus de visibilité, qu'une légende concernant les commerçants et artisans serait ajoutée. La localisation se fera par un petit maillage.

- La Calandreta(escolaoccitana) souhaite s'implanter sur le site de Peyriac, le local de Trausse est devenu trop exigü et ne présente pas toutes les normes de sécurité.

Une réflexion a eu lieu avec les responsables qui nous ont présenté les spécificités de cet enseignement, qui n'entrera pas en compétition avec notre école laïque.

Sur les 40 enfants scolarisés venants de tout le département et même de l'Hérault, 6 sont de la commune.

Un accord de la mairie pour cette implantation est souhaitée, accepté à l'unanimité moins une abstention.

Une conférence de presse organisée par la Calandreta aura lieu le 13 juillet à 11h30 à la mairie.

- Prochains rendez vous :

Lundi 24 août à 18h, réunion pour répondre au questionnaire présenté par Sylvie GRINO concernant les travaux en cours et réalisés.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDI 20 JUILLET 2015 à 18h30

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015 à 20h30